

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR

S.I.A. LE LAVANDOU/LE RAYOL
MAIRIE DU LAVANDOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2022

Nombre de membres élus : 4

En exercice : 4

Présents : 4

Pouvoirs : 0

Votants : 4

Le Conseil Syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en Mairie du Lavandou sous la présidence de M. Gil BERNARDI

Présents : M. Gil BERNARDI, M.Jean PLENAT, M.Patrick LESAGE, M. Jean-Paul JULIEN

Date de convocation : 15 novembre 2022

N° délibération : 2022-09

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - ASSAINISSEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L. 3131-5 du Code de la Commande Publique, le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Lorsque la gestion d'un service public est concédée, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication du rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante.

*Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré
A l'unanimité (4 voix pour)*

PREND ACTE du rapport annuel 2021 du délégataire du service public de l'assainissement ci-annexé.

**AINSI FAIT AU LAVANDOU, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,**

LE PRESIDENT,


Gil BERNARDI

